

CA du Pays de Fontainebleau – DM1 2023 - Budget Principal

D – ARRÊTÉ – SIGNATURES

Nombre de membres en exercice ..... 61 .....  
 Nombre de membres présents ..... 55 .....  
 Nombre de suffrages exprimés ..... 55 .....  
 VOTES : Pour ..... 55 .....  
 Contre ..... 0 .....  
 Abstentions ..... 0 .....  
 (0)

Date de convocation : 23 juin 2023



Présenté par le Président,  
 A Cely-en-Bière, le 29 juin 2023  
 Le Président,

Pascal GOUHOURY

Délibère par le Conseil Communautaire, réuni en session ordinaire.

Les membres du Conseil Communautaire,

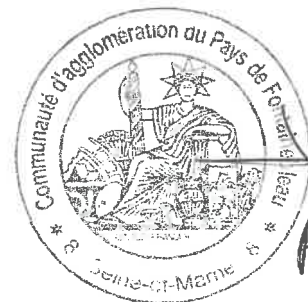
Pascal GOUHOURY 	Christophe BAGUET 	Sandrine-Magali BELMIN  POUVOIR	Estelle BERTEE 	Sophie BERTHOLIER Absente	Françoise BICHON-LHERMITTE 
Isabelle BOLGERT 	Francine BOLLET 	Françoise BOURDREUX-TOMASCHKE Absente	Christian BOURNERY 	Aurélie BRICAUD Absente	Michel CALMY 
Michel CHARIAU 	Gwenaël CLER Pouvoir à Mme Ballet	Romain COQUERY 	Jean-Claude DELAUNE 	David DINTILHAC 	Véronique FÉMÉNIA 
Thibault FLINE 	Patrick GAUTHIER 	Anne GHYSSENS 	Julien GONDARD 	Michael GOUÉ Pouvoir à Mme Rexo	Pascal GROS Pouvoir à M. Torres
Anne-Sophie GUERIN 	Francis GUERRIER 	Jean HELIE 	Marie HOLVOET Pouvoir à M. Richard	Thomas IANZ Absent	Lamia KORT 
Fabrice LARCHÉ 	Hélène MAGGIORI 	Olivier MAGRO 	Isabelle MARIE Pouvoir à M. Espérey	Naciba MESSAOUDI Pouvoir à M. Sadek	Yann MOREAU Pouvoir à M. Gauthier

CA du Pays de Fontainebleau – DM1 2023 - Budget Principal

Mylène MUSY Présidé M. Gauhanry	Marie-Charlotte NOUHAUD Présidé Mme. Torrens Beltran	Chantal PAYAN 	Nicolas PIERRET Présidé M. Nagro	Patrick POCHON Absent	Jean-Philippe POMMERET 
Cécile PORTE Présidé M. Lardé	Daniel RAYMOND 	Thierry REYJAL 	Judith REYNAUD 	Alain RICHARD 	Sonia RISCO 
Laurent ROUSSEL 	Laurent SIGLER 	Audrey TAMBORINI Absente	Gérard TAPONAT 	Alain THIERY 	Cédric THOMA Présidé M. Raymond
Pascale TORRENTS-BELTRAN 	Yannick TORRES 	Victor VALENTE Présidé Mme. Payan	Frédéric VALLETOUX Présidé M. Gaudard	Marie-Laure VASSEUR Présidé M. Baerony	Anthony VAUTIER 
Nathalie VINOT 					

Certifié exécutoire par Le Président compte tenu de la transmission en préfecture, le et de la publication le

A Fontainebleau, le 30/06/2023



Le Président

Pascal Gauhanry

- 1 Indiquer le maire ou le président de l'organisme.
- 2 Indiquer le conseil municipal ou l'assemblée délibérante